

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Bureau national du PS le 10 février 2015

# **De la mort des IRP et des enfants au travail de 14 à 18 ans !**

- Politique - Au Parti Socialiste -

Date de mise en ligne : vendredi 13 février 2015

---

**Démocratie & Socialisme**

---



Il y a eu un « échec » des « négociations » entre les syndicats et le patronat ? Telles qu'elles étaient pratiquées et vu l'objectif qui leur était assigné, tant mieux. Car la pratique du Medef est de faire semblant de négocier publiquement avec tous les syndicats mais de ne discuter réellement qu'avec un seul. Et là il s'agissait de détruire les CE, les DP, les CHSCT, ni plus ni moins. Carole Couvert CGC a refusé, tant mieux, la CFTC hésite cette fois, les autres syndicats refusent, CGT et FO, mais aussi ceux qui ne sont pas associés, Solidaires et FSU.

Ça ne concerne que 3 % des entreprises mais qui font travailler 50 % des salariés. Sur ces 3 % qui devraient avoir des CE, 25 % n'en ont pas et 25 % sont bidons, seulement 50 %, soit 1,5 % du total, en ont. Il n'existe que 22 000 CHSCT seulement. Ce n'est pas assez. La question ne saurait être de les supprimer, mais de les renforcer ! C'est la plus belle avancée pour la santé, la sécurité, l'hygiène, les conditions de travail depuis 30 ans, c'est ce qu'il y avait sans doute de mieux sur ce point dans les lois Auroux. C'est fantastique, les CHSCT, c'est important et décisif, même si ce n'est qu'une réunion tous les trois mois, les salariés n'y sont malheureusement pas élus, mais désignés par un « collègue » de membres du CE et des DP, ils n'ont que 2 heures de délégation par mois, c'est trop peu, ils n'ont pas de budget, ils n'ont pas assez de formation ni de pouvoir (si le CHSCT d'AZF avait pu fonctionner on aurait peut-être évité l'accident, car rien de mieux que les salariés eux-mêmes, formés, instruits, avec du temps et des moyens, pour être vigilants pour leur « peau », c'est mieux que des « experts » « Seveso » de passage venus d'ailleurs)...

Bon, ce qu'il faudrait c'est que les CHSCT soient élus comme le CE, mieux formés, avec un budget et 20 h de délégation, ils auraient plus de poids. Vouloir les réduire à un ordre du jour du « conseil d'entreprise », c'est les liquider... les points sécurité hygiène, santé ne viendront jamais plus à l'ordre du jour, il n'y aura pas le temps, comme ce soir au BN où on en parle en fin de réunion devant 10 % des membres... Vous savez les premiers CHS, c'est Pétain qui les avait mis en place, avec un ordre du jour justement séparé des CE de l'époque (les « comités patates ») et ce, pour que la sécurité soit abordée... les casser aujourd'hui par la loi, par la gauche, par une loi Rebsamen prévue à l'été, sous prétexte que le Medef n'aurait pas réussi à l'imposer par un « ANI », ce serait une honte, une régression considérable !

C'est toujours le même argument, déréglementer, abolir des droits, faire reculer des protections, sous prétexte de laisser la bride aux patrons pour qu'ils embauchent ! Mais ils ont embauché pendant 50 ans comme ça ! Qu'est ce qui soudain oblige de revenir en arrière ? Pourquoi ? Dans quel but ? Ça ne marchera pas : chaque fois qu'on déréglemente, c'est le chômage qui augmente, pas l'emploi ! On en a la preuve par l'expérience, il n'y a pas

d'exemple contraire en pratique. C'est une erreur totale : les IRP existent depuis 1945, le CNR, et ils se sont améliorés lentement (trop peu). Les casser sous prétexte de compétitivité, de flexibilité, c'est le contraire de ce qu'il faut faire : il faut associer les syndicats, les salariés, pas les écraser... cela a toujours été l'esprit de la gauche ! C'est le préambule de la Constitution de 1946, repris en 1958, qui dit que « *les salariés s'expriment par l'intermédiaire de leurs délégués et participent ainsi à la gestion des entreprises* ». C'était quand même le sens du progrès avant qu'on ne se propose de le faire reculer.

Je vais vous le dire parce que vous ne le savez pas : il y a un décret absolument monstrueux qui se prépare depuis le 2 février, pour faciliter, paraît-il, l'embauche des enfants de 14 à 18 ans. La commission générale du Coct l'a examiné le 2 février 2015 : il s'agit de faire reculer les protections qui sont attachées au travail des enfants. Car il s'agit de travail des enfants depuis que Villepin a permis l'apprentissage à 14 ans. Le 15 novembre 2010 à Mulhouse, comme ça, un enfant de 15 ans a été mis dans un pétrin de boulanger pour le nettoyer. Le pétrin s'est remis en marche et le gamin est mort broyé. Le projet de décret vise à supprimer ce qui relève de l'interdiction, de la prévention a priori, et des autorisations préalables avant qu'un enfant puisse travailler - y compris le dimanche et la nuit. Car vous le savez sans doute, par exemple dans la restauration c'est à coups de gifles, à chaque assiette cassée, à chaque plat avec des traces de doigts, que les commis cuisine et restaurants sont « dressés ». Vous le savez, un gamin ce n'est pas pareil face à une machine dangereuse ou un risque de chute... alors on a soumis les mineurs à des interdits, à des précautions préalables strictes, à des visites préventives sous contrôle des enseignants, pas des patrons.

Tout cela va sauter, il est question « d'information » « d'éducation », « de dérogations allégées »... Le fameux travail en hauteur, sur échelles, escabeaux, marchepieds, deviendra autorisé « ***lorsque l'évaluation du risque a établi que ce risque est faible et qu'il s'agit de travaux de courte durée ne présentant pas un caractère répétitif*** ». Et hop, cela devient ordinaire et incontrôlable ! Vous imaginez l'inspecteur du travail trouvant le jeune en hauteur. Le patron dira : « il est là sur cette échelle, depuis peu, et pas pour longtemps, et il a été formé au risque ». C'est le contraire, en esprit, en pratique, en droit, de toutes les batailles de prévention, d'obligation de résultats, d'interdiction que nous avons mis des décennies à obtenir. Je suis personnellement CONTRE le travail des enfants avant 18 ans. Je suis pour l'apprentissage dans des conditions contrôlées sévèrement, plus sévèrement, par les maîtres d'école, pas par les patrons, c'est trop dangereux, malléable, trop sur-exploitable ! Et ce sera la gauche qui fera ainsi que des enfants mourront au travail ? Pour plaire au Medef dont le chantage est insatiable ? Avec toujours ce même stupide raisonnement qui fait croire que si le patron n'embauche pas, c'est à cause de cela, et donc qu'il faut qu'il puisse exploiter, débaucher et maintenant faire courir des risques à des enfants de 14 à 18 ans, comme il veut ? Soi-disant pour développer l'apprentissage... qui stagne par la seule faute de la rapacité des patrons... lesquels viennent de prendre 1 600 000 stagiaires, soit un million de plus en dix ans, parce qu'ils ne les paient pas (ou si peu, 432 euros, 583 euros en septembre, la loi Chaynesse Khirouni a dû limiter à 10 % par entreprise, ce qu'on devrait faire aussi pour les CDD...), parce qu'ils préfèrent ne pas les former pour mieux les exploiter gratuitement, tout comme les travailleurs dits « détachés »... C'est sans limite tout ça, la logique de la soumission au profit maximum, à la finance... Y soumettre les enfants, c'est une honte de plus !

**Photo** : A fifteen year old boy operating a dangerous boring machine [...] [Lewis Wickes Hine, 1913, Domaine public Library of Congress.](#)